

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°13 (arrêté de promulgation du 7 janvier 1937)

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1937

Numéro JO
n° 462 du 01/01/1937

Date du numéro
1 janvier 1937

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur

Vull'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vull'arrêté du 1 octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vull'arrêté ministériel du 10 décembre 1936 relatif au fonctionnement du service intercolonial d'informations : inséré au Journal officiel de la République française du 13 décembre 1936;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promu à la Côte française des Somalis et dépendances l'arrêté ministériel du 10 décembre 1936 susvisé, relatif au fonctionnement du service intercolonial d'informations. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

A.Annet